

SAINT DIZIER

La Voix de la Haute-Marne

8, rue des Chalets - 52 000 Chaumont • 03 25 87 08 65 • redaction@voixdelahaute-marne.fr

HAUTE-MARNE

Affaire Lactalis : les producteurs de lait touchés

page 3

ETNAIR

CHAUFFAGE - CLIMATISATION - SOLAIRE

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

03 25 32 20 03

Route de Neufchâteau
52000 CHAUMONT

www.etnair.com

SAINT-DIZIER

Enfants en danger : l'hôpital, lieu d'accueil



L'Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger de la Haute-Marne vient de prendre place au sein de l'hôpital bragard. Un lieu unique qui offre un cadre serein pour entendre les mineurs victimes de violences. **PAGE 6**

du 11 au 17 octobre 2024

R - 28717 - 9192 - F : 1.60€



Un lieu unique dédié aux mineurs violentés

SAINT-DIZIER L'Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger de la Haute-Marne vient d'être inaugurée au sein du centre hospitalier de la ville. Un espace pour libérer la parole des enfants violentés et celle de leur famille.

Les mineurs victimes de tout type de violence disposent de plus de risques de développer des maladies chroniques et psychiques. Depuis deux ans, des partenaires (le centre hospitalier bragard, les autorités judiciaires, le conseil départemental, l'Agence régionale de santé, les forces de l'ordre, l'association SOS Femmes Accueil, France Victime 52, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles 52 et La voix de l'enfant) ont réfléchi à la création d'un lieu unique pour entendre les mineurs victimes de violences. « Cette mobilisation a été réalisée de manière collective durant deux ans car ce projet est un enjeu majeur de santé publique », a appuyé le procureur de la République, Denis Devallois, lors de l'inauguration de l'Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger (UAPED) de la Haute-Marne qui a eu lieu le 3 octobre dernier au centre hospitalier bragard.

« Aucun jugement quant aux propos des mineurs »

Installée au sein du pôle Mère enfant du centre hospitalier de Saint-Dizier, cette unité est donc dédiée à la prise en charge globale et pluridisciplinaire (médicale, judiciaire et médico-légale) des mineurs victimes de violences. « En effet, auparavant, dans le département, il n'existait



L'UAPED est située au premier étage du centre hospitalier, à l'abri de tout regard et écoute.

aucune structure dédiée en un seul espace donnant la possibilité aux enfants et à leur famille de s'exprimer », a noté le procureur. L'UAPED complète donc le dispositif déjà en place en Haute-Marne : les salles Mélanie de Langres, celui de Saint-Dizier et la maison de protection des familles 52 de Chaumont.

L'UAPED accueille les enfants victimes de violences physiques, sexuelles, de maltraitance, de négligences, de harcèlement ou témoins de violences gravement traumatisantes. « Leur prise en charge est

globale. De cette manière, ils n'ont pas besoin de réitérer leurs propos devant plusieurs interlocuteurs », a indiqué la directrice générale régionale de l'ARS, Christelle Ratignier-Carbonneil.

UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE RESSOURCES

L'UAPED permet de coordonner les trois dimensions de prise en charge : la protection, la nécessité de la procédure

pénale et les soins. Elle dispose d'une salle d'audition des mineurs victimes. Elle a été aménagée pour offrir un cadre serein aux victimes tout en permettant aux forces de l'ordre de réaliser des enregistrements audio et vidéo nécessaires dans un cadre juridique. « Dans la régie d'audition seront présents deux enquêteurs : un menant recueillant les propos de l'enfant et un autre posant des questions plus généralistes sur les conditions de vie du mineur », a précisé le commandant Franck Vurpillot, chef de la circonscription de police de Saint-Dizier. L'enfant est aussi accueilli par un auxiliaire de puériculture ou par la coordinatrice de l'unité. L'ensemble des intervenants (enquêteurs, professionnels de santé, travailleurs sociaux) a été formé à l'accompagnement des enfants victimes de violences afin de s'adapter à leur vulnérabilité. L'objectif est d'apporter un réel soutien aux mineurs victimes et à leur famille, en recueillant leurs propos dans les meilleures conditions possibles et en facilitant un éventuel parcours de soins. « Il existait un réel besoin d'ouvrir une UAPED en Haute-Marne pour accueillir les victimes dans les meilleures conditions possibles », d'après le commandant de police.

En chiffres

Le financement de l'UAPED : 160 000 euros par l'ARS Grand Est pour le personnel soignant et la personne accueillante, 10 533 euros par la cour d'appel de Dijon pour le matériel d'audition, 1 342 euros par la Voix de l'enfant pour le mobilier.